

<p>En Partenariat avec</p>  <p>RÉGION NORMANDIE</p>	 <p>IFAS/IFAP</p>	 <p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p> <p>ars Agence Régionale de Santé Normandie</p>
<p><b>INSTITUT DE FORMATION AUXILIAIRE DE PUERICULTURE</b></p>		
<p>NOTICE DE LA SELECTION POUR L'ENTREE EN IFAP GROUPEMENT NORMANDIE RENTREE SEPTEMBRE 2025</p>		

## POUR S'INSCRIRE

[Télécharger le règlement des épreuves de sélection 2025](#)

 Rendez-vous sur la plateforme de préinscription.

<https://myselect-normandie-ap.epsilon-informatique.net/g/groupement-normandie-ap>

 Prendre connaissance de l'intégralité du règlement des épreuves de sélection 2025.

[Créez un seul compte](#)

 S'inscrire.

**Une seule inscription à la sélection doit être faite pour l'ensemble des IFAP du groupement Normandie.**

**Remarque :** Utiliser une seule adresse mail valide. La date de la première inscription fait foi. En cas de doublon, une seule inscription sera conservée.

[Télécharger la notice du groupement Normandie IFAP CHOIX 1](#)

 Prendre connaissance de l'intégralité de la notice.

Cette notice comporte l'ensemble des informations permettant la constitution de votre dossier.

[Choisissez entre 1 et 2 Instituts IFAP](#)

 Classez les IFAP selon votre préférence.

**Le choix 1 est votre IFAP prioritaire où vous allez présenter les épreuves de sélection**

**Remarque :** Si vous ne formulez qu'un seul choix vous perdez vos chances de classement sur un autre institut et d'admission pour l'année 2025 / 2026.

[Complétez les informations générales](#)

 **Remarque :** Être attentif à l'exactitude de vos coordonnées téléphoniques et de votre adresse mail.

<p>En Partenariat avec</p>  <p>RÉGION NORMANDIE</p>	 <p>IFAS/IFAP</p>	 <p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>  <p>ars Agence Régionale de Santé Normandie</p>
<p><b>INSTITUT DE FORMATION AUXILIAIRE DE PUERICULTURE</b></p>		
<p>NOTICE DE LA SELECTION POUR L'ENTREE EN IFAP GROUPEMENT NORMANDIE RENTREE SEPTEMBRE 2025</p>		

### Complétez le Titre d'inscription

Si vous souhaitez une diffusion des résultats sur internet cocher « **autorisation des résultats sur internet** ».

### Validation

Attention une fois l'inscription validée, aucune modification sera possible.

### Télécharger l'attestation récapitulative

Depuis la plateforme et après validation.

### Envoyez le dossier complet en format papier à l'institut du choix n°1

Incluez l'attestation récapitulative et l'ensemble des pièces, listées dans cette notice à l'institut de votre choix n°1.

**Remarque :** Déposez à l'institut du choix 1 ou envoyer par courrier en format papier avant la date limite de dépôt précisé dans le calendrier.

### Passez un seul entretien

Dans l'institut du choix n°1.

**ATTENTION : LES CONVOCATIONS SERONT ENVOYÉES PAR MAIL A L'ADRESSE INDIQUÉE LORS DE L'INSCRIPTION**

### Affectation finale

Selon votre classement et vos choix dans la limite des places ouvertes des IFAP.

En Partenariat avec	 <b>RÉGION NORMANDIE</b>	 <b>IFAS/IFAP</b>	 <b>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</b> <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	 <b>ars</b> Agence Régionale de Santé Normandie
<b>INSTITUT DE FORMATION AUXILIAIRE DE PUERICULTURE</b>				
NOTICE DE LA SELECTION POUR L'ENTREE EN IFAP GROUPEMENT NORMANDIE RENTREE SEPTEMBRE 2025				

## PLACES OUVERTES DANS LE GROUPEMENT

**La sélection auxiliaire de puériculture est mutualisée. Elle est organisée en partenariat avec les autres Instituts de Formation d'Auxiliaire de Puériculture de la Région Normandie.**

VILLE	INSTITUT	ADRESSE	TELEPHONE	PLACES OUVERTES <sup>1</sup>
<b>CAEN</b>	<b>IFAP du Lycée des Métiers des Services Camille Claudel</b>	57, Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny, BP 5131 14000, Caen  E-mail : ifasifap.0140019v@ac-normandie.fr	02 31 53 16 16	<b>14</b>
<b>ALENCON</b>	<b>IFAP – CROIX ROUGE COMPETENCE NORMANDIE ALENCON</b>	5 Rue du Gué de Gesnes 61000 Alençon  E-mail : scolarite-sante-alencon.competence-normandie@croix-rouge.fr	02 33 31 67 00	<b>21</b>
<b>ROUEN</b>	<b>ERFPS (IFAP) du CHU de Rouen</b>	14, Rue du Professeur Stewart 76000, Rouen  E-mail : secretariat.ecole.as@chu-rouen.fr	02 32 88 19 23	<b>27</b>
<b>LE HAVRE</b>	<b>IFP Mary Thieullent (IFAP) GHH Le Havre</b>	28, Rue Foubert 76600, Le Havre  E-mail : selection.ifp@ch-havre.fr	02 32 73 38 30	<b>16</b>
<b>EVREUX</b>	<b>IFAP du CH d'Evreux</b>	22, Rue du Dr Michel Baudoux 27015, Evreux cedex  E-mail : selection.asap@ch-eureseine.fr	02 32 78 35 52	<b>16</b>

<sup>1</sup> Places ouvertes : Le nombre définitif de places peut évoluer selon l'admission des candidats en report.

En Partenariat avec  RÉGION NORMANDIE	 IFAS/IFAP	 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	 ars Agence Régionale de Santé Normandie
<b>INSTITUT DE FORMATION AUXILIAIRE DE PUERICULTURE</b>			
NOTICE DE LA SELECTION POUR L'ENTREE EN IFAP GROUPEMENT NORMANDIE RENTREE SEPTEMBRE 2025			

## CALENDRIER

<b><u>INSCRIPTIONS</u></b> Du 07 avril 2025 au 22 mai 2025	Le dossier d'inscription peut être déposé à l'institut dans une enveloppe ou être adressé par courrier au <b>plus tard le 22 mai 2025 à 23h59</b> (Cachet de la poste faisant foi).  <b>A l'institut du choix n°1</b>
<b><u>ENTRETIEN A L'ORAL</u></b> Du 12 mai 2025 au 19 juin 2025	Les convocations pour l'entretien seront uniquement envoyées par mail à l'adresse du candidat.
<b><u>RESULTATS D'ADMISSION</u></b> Lundi 30 juin 2025 à 14h00	Les résultats des épreuves de sélection seront affichés à l'IFAP et publiés sur les sites internet des instituts. Chaque candidat est informé personnellement par mail de ses résultats. Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.
<b>DATES DE FORMATION</b> : Du 1 <sup>er</sup> septembre 2025 au 24 juillet 2026	

## CONDITIONS MEDICALES D'ADMISSION

**ATTENTION** : Afin de pouvoir suivre la formation, les élèves devront être conformes à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France. Pour cela ils devront être à jours des vaccinations obligatoires suivantes :

- **Hépatite B ou immunisation**
- Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite

D'autres vaccinations sont recommandées notamment pour les stages de secteurs spécifiques comme la pédiatrie :

- Coqueluche (vaccination qui peut être voire rendue obligatoire au regard des épidémies dans certains secteurs de soins)
- Rougeole ; Oreillon ; Rubéole
- Grippe saisonnière

**Il est donc nécessaire d'anticiper la mise à jour obligatoire de ces vaccinations avant la date de rentrée en formation. La mise en stage est subordonnée à la production d'un certificat médical attestant que l'élève remplit les obligations d'immunisation et de vaccination prévues.**

Dans le cadre d'une non-conformité vaccinale, le ou les stages non réalisés seront planifiés ultérieurement pouvant différer la diplomation de plusieurs mois.

## INFORMATIONS POST-ADMISSION

La formation a un coût pédagogique. Il est nécessaire d'anticiper les modalités de financement de votre formation et vos ressources. Le financement de l'année de formation dépend de votre **situation la veille de votre entrée en formation**.

Pour pouvoir bénéficier d'un financement par la Région en tant que demandeur d'emploi, un justificatif d'inscription à France Travail devra être fourni.

Si vous avez suivi une formation diplômante ou certifiante financée par la Région il y a moins de 10 mois (ex : titre professionnel ADVF), vous ne pourrez pas bénéficier d'un financement pour votre formation d'Auxiliaire puériculture.

Cette règle ne s'applique pas pour les personnes en poursuite de scolarité.



**Avant d'entrer en institut de formation sanitaire ou sociale en Normandie, vous devez impérativement vous assurer du mode de financement de votre formation et de vos ressources<sup>(1)</sup> pendant la durée de votre formation.**

VOUS ETES	QUI FINANCE VOTRE FORMATION ? <sup>(2)</sup>
En poursuite de scolarité : - Titulaire du baccalauréat depuis moins de 4 ans ou - En études (scolarité sans interruption pendant plus d'une année)	Région
Demandeur d'emploi sans emploi	Région ou OPCO <sup>(3)</sup> (si éligible)
Salarié en CDD (droit privé ou public) ou Salarié en CDI inférieur ou égal à 24h / semaine	
Salarié en CDI supérieur à 24h / semaine	Employeur ou OPCO
Contrats aidés, Contrat de Sécurisation Professionnelle, service civique	Région
Agent de la fonction publique (Titulaire, stagiaire, contractuel en CDI, en disponibilité, inscrit ou non à Pôle-Emploi)	Employeur ou OPCO
En formation financée par la Région	Vous-même <sup>(4)</sup>
Dans une autre situation	Vous-même

(1) Ressources : bourse régionale sur critères sociaux, allocation chômage, maintien de rémunération, ...

(2) Conformément aux règles de financement régionales et sous réserve de modifications

(3) OPCO : Opérateurs de Compétences (Santé, Cohésion Sociale, ANFH, Dispositif de transition professionnelle ...)

(4) Cf paragraphe 2.5+ délai de carence + des règles de financement régionales

**En cas de non-production des pièces demandées dans les délais impartis, le coût de la formation vous sera facturé.**



<p>En Partenariat avec</p>  <p>RÉGION NORMANDIE</p>	 <p>IFAS/IFAP</p>	 <p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p> <p>ars Agence Régionale de Santé Normandie</p>
<p><b>INSTITUT DE FORMATION AUXILIAIRE DE PUERICULTURE</b></p>		
<p>NOTICE DE LA SELECTION POUR L'ENTREE EN IFAP GROUPEMENT NORMANDIE RENTREE SEPTEMBRE 2025</p>		

## BOURSES D'ETUDE REGIONALE

Les élèves en poursuite de scolarité, ou sorti du système scolaire depuis moins de 9 mois, peuvent obtenir une **bourse attribuée par la région**. Celle-ci est accordée en fonction des ressources de l'année N-2 (soit des parents, du conjoint.e, soit les ressources personnelles).

La demande est faite après la confirmation d'entrée en formation sur le site du CROUS de Normandie onglet « *bourses paramédicales et sociales* » (<http://www.crous-normandie.fr/>).

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site « *parcours-métier* » de la Région Normandie (<https://parcours-metier.normandie.fr/>) à la rubrique « *se former aux métiers du sanitaire et social* ».

En Partenariat avec  RÉGION NORMANDIE	 IFAS/IFAP	 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	 ars Agence Régionale de Santé Normandie
<b>INSTITUT DE FORMATION AUXILIAIRE DE PUERICULTURE</b>			
NOTICE DE LA SELECTION POUR L'ENTREE EN IFAP GROUPEMENT NORMANDIE RENTREE SEPTEMBRE 2025			

## PIECES A FOURNIR

**Tout dossier incomplet, non conforme à la date de clôture de la sélection et/ou transmis hors délai sera refusé.**

- L'attestation récapitulative téléchargée après la préinscription par le candidat sur la plateforme Myselect ;
- Le document d'autorisation de transmission de données (Annexe 1) ;

### **Les éléments constitutifs du dossier et classés dans l'ordre ci-dessous :**

- Une copie lisible couleur recto-verso de la carte d'identité ou du passeport ;
- Pour les ressortissants étrangers, un titre de séjour valide à l'entrée en formation ;
- Une lettre de motivation manuscrite ;
- Un curriculum vitae ;
- Un document manuscrit relatant au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excède pas **deux pages** (Annexe 2) ;
- Selon la situation du candidat, une copie des originaux des diplôme(s) ou titres obtenu(s) traduits en français ;
- Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires ;
- Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs) ;
- Lorsque le niveau de français à l'écrit et à l'oral ne peut être vérifié à travers les pièces produites ci-dessus, joindre une attestation de niveau de langue française égal ou supérieur au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe. A défaut, le candidat produit tout autre document permettant d'apprécier les capacités et les attendus relatifs à la maîtrise du français à l'oral.
- Tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive, service civique, ...) ou scolaire en lien avec la profession d'Auxiliaire de Puériculture.
- Livret de suivi pour les candidats qui ont bénéficié d'un parcours sur le dispositif #Avenir et Savoirs Essentiels.

**Aucun frais afférent à la sélection n'est facturé aux candidats conformément à l'arrêté en vigueur.**

Envoyez l'ensemble des pièces à l'institut **de votre 1<sup>er</sup> choix**

Avant le **22 Mai 2025 minuit, dernier délai** :

(A l'adresse **indiquée dans le tableau « Places ouvertes dans le groupement »**)

En Partenariat avec	 <b>RÉGION NORMANDIE</b>	 <b>IFAS/IFAP</b>	 <b>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</b> <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	 <b>ars</b> Agence Régionale de Santé Normandie
<b>INSTITUT DE FORMATION AUXILIAIRE DE PUERICULTURE</b>				
NOTICE DE LA SELECTION POUR L'ENTREE EN IFAP GROUPEMENT NORMANDIE RENTREE SEPTEMBRE 2025				

### **AUTORISATION DE TRANSMISSION DES DONNEES (Annexe 1)**

Je soussigné(e), (Nom Prénom) \_\_\_\_\_ candidat(e) aux épreuves de sélection pour l'admission 2025-2026 en Institut de Formation d'Auxiliaire de puériculture :

Déclare être informé(e) que :

- Les informations (personnelles, administratives et relatives à ma scolarité) recueillies par l'institut font l'objet d'un traitement informatique ayant pour objectif de gérer mon inscription, ma formation ainsi que mon dossier.
- Certaines de ces données sont transmises à la Région Normandie afin d'organiser la consolidation des données qualitatives, quantitatives et financières relatives à la formation professionnelle et à des fins d'analyse et de gestion de mon compte personnel de formation (CPF).
- Ces données sont conservées pendant 120 mois après la fin de ma formation par l'institut de formation.
- Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, je bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui me concernent et que je peux exercer auprès de la Région Normandie.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

NOM Prénom du candidat OU du représentant légal  
si candidat mineur

**Signature précédée de la mention « Lu et approuvée »**





